

Auxerre, le 28 août 2023

Lycée Jacques Amyot
3 Rue de l'Étang Saint-Vigile
89000 Auxerre
Tél : 03 86 94 21 70
0890003v@ac-dijon.fr

Le proviseur

aux

Elèves et parents d'élèves du lycée Jacques
Amyot

Chers élèves, Mesdames et Messieurs les parents d'élèves,

C'est avec plaisir que je m'adresse à vous en ce début d'année scolaire pour souhaiter la bienvenue à nos nouveaux lycéens et à tous une excellente rentrée. J'espère que nos élèves ont passé d'agréables vacances leur permettant de se ressourcer.

Dans un établissement riche de ses traditions et de son histoire, situé au cœur d'un quartier remarquable d'Auxerre, les élèves évolueront dans un environnement particulièrement agréable avec une offre importante de spécialités et d'options.

La promotion des terminales 2022-2023 a atteint un taux de réussite au baccalauréat très satisfaisant (97.4%) avec plus de 2/3 de mentions ce qui confirme une nouvelle fois le savoir faire des équipes. Plus important encore, les orientations post-bac montrent la capacité de l'établissement à diriger les élèves dans des filières très variées et parfois très sélectives. Ces résultats doivent vous rassurer sur la qualité de l'enseignement dispensé. Il va de soi que la réussite dépend aussi en grande partie de l'investissement de l'élève.

J'insisterai toujours sur les valeurs indispensables qui permettent de réussir au lycée et plus tard dans la vie : **le travail, l'effort, le sérieux, le courage, la volonté de réussir et de toujours faire mieux.**

Seul établissement du département à accueillir une CPGE, nos élèves de « prépa » intègrent également avec une très bonne réussite les écoles d'ingénieurs post-prépa. Ces nombreuses opportunités sont autant de chances à saisir par nos lycéens.

Faire partie de la communauté du lycée permet également de participer à divers projets qui favorisent le développement de l'autonomie et de la responsabilité chez les élèves, contribuant ainsi au bien-être de l'ensemble de la communauté scolaire. Souvent dirigées par des élèves en classe de terminale, les initiatives de la Maison Des Lycéens (MDL) et du Conseil de la Vie Lycéenne (CVL) ont démontré une grande activité ces dernières années. Assurer la continuité de cette dynamique revient désormais aux nouvelles promotions.

Nous continuerons au cours de cette année scolaire 2023-2024 à poursuivre le travail permettant aux élèves et personnels d'évoluer dans un cadre serein et stimulant.

Quelques nouveautés sont à noter en cette rentrée concernant le règlement intérieur qui est à consulter sur ECLAT. Le port du couvre-chef est désormais interdit à l'intérieur des bâtiments et le téléphone portable devra être éteint et rangé dans le sac pendant les cours.

Je vous souhaite une excellente rentrée au lycée Jacques Amyot d'Auxerre.

Le proviseur F.GERMAIN

